

Mission nature



Huppe hup hup hurra !

Grâce au Groupe ornithologique du bassin genevois, l'un des plus beaux oiseaux de Suisse réinvestit le canton après en avoir disparu.

PAR CHRISTINE WUILLEMIN

« C'est formidable ! Depuis ce printemps, nous avons reçu une cinquantaine de signalements de huppes fasciées de la part de la population. La présence de l'espèce a ensuite pu être vérifiée à 35 reprises. » Jérémie Gremion, chargé de projet pour le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG), jubile. Non seulement son appel à signaler cet oiseau charismatique a eu un large écho, mais surtout ces chiffres prouvent qu'il est de retour à Genève alors qu'il avait disparu du territoire cantonal et même du Plateau suisse dans les années 1970. Cavernicole, la huppe fasciée souffre principalement de la raréfaction de ses lieux de nidification : les cavités dans les vieux arbres, les bâtiments ou les murs de pierres sèches.

En 2006 pourtant, des ornithologues constatent avec bonheur qu'un mâle et une femelle de retour de migration se sont reproduits dans la région pour

la première fois depuis une trentaine d'années. Ces passionnés décident alors de créer une association pour encourager le retour de l'oiseau à la crête tout en favorisant d'autres espèces menacées. Le GOBG est ainsi fondé en 2011. « Nous avons commencé à poser des nichoirs, un des meilleurs moyens d'aider cet animal », raconte le biologiste. Malheureusement, les premières maisonnettes sont installées trop haut dans les arbres et ce sont les étourneaux qui en profitent. « Avec l'expérience d'autres ornithologues, nous avons appris que la huppe fasciée préférerait les nichoirs placés entre 40 cm et 1,20 m de haut. Nous avons même créé des cavités artificielles que nous avons logées dans des murs de pierres. Et là, bingo ! Plusieurs couples se sont immédiatement établis et semblent revenir d'année en année. »

L'an dernier, 7 reproductions ont eu lieu dans les nichoirs installés par le GOBG et au moins 16 jeunes ont

« Dès 2011, nous avons posé des nichoirs, le meilleur moyen d'aider cet animal. »



Ailes noires et blanches, plumage ocre, élégante huppe : tout le monde peut reconnaître la huppe fasciée et la signaler, selon Jérémie Gremion (au centre).

pris leur envol. Et ce n'est qu'un début. Les précieux renseignements fournis cette année par les Genevois permettront au GOBG de dresser plus précisément l'aire de répartition de leur protégée. « Plus nous en apprenons sur les lieux où elle a ses habitudes, mieux nous pouvons préserver ses habitats et installer des nichoirs. Nous partageons ces informations avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature de Genève qui veille à ce que ces sites sensibles soient pris en considération lors de travaux ou de coupes d'arbres », insiste Jérémie Gremion.

Faisant partie des espèces prioritaires dans les programmes de protection nationaux, la huppe fasciée est aussi de retour sur La Côte (VD) et présente en Valais. Si vous la croisez avant son départ pour l'Afrique de l'Ouest en septembre, n'hésitez pas à en informer l'association locale.

✉ christine@salamandre.org

Pour en savoir plus > gobg.ch/huppe-fasciee
Annoncez vos observations > ornitho.ch

Pistes éco-logiques

Feuille ou nuage ?

« Imprimer ses documents importants pour réduire la pollution digitale ou les stocker sur le Cloud afin d'économiser du papier ? Tel est le dilemme de tout Homo numericus qui souhaite réduire son impact. La réponse n'est pas simple, car les deux ont un coût écologique. Voici quelques pistes de réflexion.

- Stocker vos papiers sur le nuage d'Internet donne l'impression d'un impact négligeable sur l'environnement. Or, cela impose des allers-retours incessants de données entre votre ordinateur et les serveurs distants. En 2018, les services cloud européens représentaient 35 % de la consommation énergétique des centres de données, soit environ 27 TWh/an. De ce point de vue, le papier paraît plus intéressant. Même si sa fabrication demande toute de même de l'énergie et une part de bois, ce matériau se recycle presque indéfiniment. Veillez à choisir des feuilles issues du recyclage et/ou de forêts gérées de façon responsable.

- Si vous préférez le format numérique, compressez vos fichiers pour réduire leur poids et placez-les sur un disque dur externe ou une simple clef USB. Ils ne consomment pas d'énergie lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

- Et si vous ne pouvez pas vous passer du Cloud, renseignez-vous sur les centres de données qui hébergent les serveurs. Il en existe des locaux et respectueux de l'environnement.

Rappelez-vous toutefois que les documents textes ne sont pas les plus gourmands. A titre comparatif, visionner dix heures de vidéo en haute définition engendre un volume de données plus important que celui nécessaire à stocker l'intégralité des articles en anglais de Wikipédia !



► Retrouvez Chloé Metahri sur son blog > myslowlife.fr